

Reçu en préfecture le 30/07/2024

Publié le

ID: 032-200073310-20240725-CS_2024_31-DE



DÉLIBÉRATION

N° CS-2024-31

OBJET: Choix du projet LOCAUX SETA

Membres en exercice : **26** Membres présents : 23

Membres ayant donné procuration: 2

Se sont exprimés : 17 Votes contre : 3 Votes pour : 14 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq Juillet., le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni à la salle d'Estang, sous la présidence de **Philippe SAUQUES**, **Président**.

Secrétaire de séance : Joël LABURTHE

Membres présents ou représentés: DUFFAU Jean-Claude, VETTOR Claude, PASQUIER Henri, TINTANE Isabelle, DELHOSTE Pierre, LABURTHE Joël, DAVID Christian (pouvoir à Claude VETTOR), NALIS Patrick, FEUILLET-GALABERT Patricia, SAINT-LANNES Claude, DUPRAT Cathy, LAGOUANELLE Jean-Noël, PRENERON Laurent, CASTERA Guy, DARTIGUE Christian, SAUQUES Philippe, TROTTA Pascal, LATAPIE Arnaud, BARSACQ Franck, DUPUY Alain, EXPERT Didier, FRENOT Thierry, MAURAS Marie-Claude (Pouvoir à Pascal TROTTA).

DELIBERATION:

Après que les deux projets de regroupement des locaux aient été exposés,

Le Conseil syndical donne pouvoir au Président de solliciter la maitrise d'œuvre pour le projet n°1.

Après avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte à la majorité cette proposition.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits Le Président, Philippe SAUQUES

